



Consieur mon Frere,

Je suis que par mes derniers vous avez eue pres
 peu comprends les us de la poursuite de l'affaire de
 M. vostre fils et est de servirais persuade que
 l'intensite la paigne par dessus vos motifs & mes
 devoirs. Et qui mon desplaisir principalement est que
 ce que nous avons fait par devoir nous tourne a mespris
 Je croi neantmoins que les mieux sages jugeront plus sui
 vamment, & nous tiendront avec contentement. Il est
 expedient qu'on sache ce nous en sommes afin que nous
 apprenions de cecha nostre loze en lieu de ce nous
 mesmes sans faire tant d'estat de la faussete d'autres, qui ne
 se sont de nous que pour son utilite. Ce sont choses differentes
 de son bon service & de son regard de mesme. Un bruit a couru
 que le Roid de la Gr. Bretagne avoit intention de demorer
 quelq. temps a Mures. Ce est ce que je ne puis croire. Car cela seroit
 interprete une infraction du Traite avec Comwell & donneroit
 occasion de former des resolutions au desavantage de S. A.
 nostre maistre non que la Garnison de Mures est entretenue
 de son de Mures. Et les Etats. je ne veux promettre que le Roy
 ni ceux de son Conseil n'entreprendront jamais chose qui puisse
 tendre au prejudice de Son Altesse. puis que Madams la Princesse
 de Royal va a Aix il peut sejourner la de attendre quelq.
 changement de affaires d'Angleters. Car pour l'Escosse je ne
 voy nul apparence que je puisse estre remis par leur force la

Aug. 37.

qu'elle est trop disproportionnée à celle des Anglois et outre
c'esta divisioe et redoublée quasi a nant. Car Mess^{rs} les Etats
ont reçu lettres de nos Ambassadeurs en Angleterre que
Comwell leur avoit fait l'honneur de leur faire savoir les prin-
cipales nouvelles qu'il avoit reçues d'Escoce que ces gens avoient
pris la bataille sur les Montagnars, que Medleton mes-
mes estoit blessé, et qu'ils promettoient une bonne fin de victoires
totales bien tost. Sans delayer Messieurs les Committées d'Escoce
ont fait ouvrir la clef de la Gallie par ou S. A. passeroit pour
travailler au Jardin et en firent quatre clefs pour le Capitaine
qui font acosther le corps de garde afin de s'ouvrir la pour
viller à la sûreté publique. Mon sieur d'Arde (Comte de par-
de) de ces braves gens) hudson. Mon sieur de Menester dat
alors unant un haer vord ringe de de so on son at d'Arde
dats de nosseurs met stas off stooten met de beswaren ole
handoren te dringen in dringen also dat die pshator door
het dringen gedwongen wort al wechende uit de pashator wilt hi
vaste hebben. Sie pastordent libertatis et imperii terminos. fo non
promissum non de bon de ces innovations si frequentes ad d'Arde
fugis de interests de la maison. Nous ne pouvons parler
de S. A. Madams. pur que je voy qu'ils laissent aller les
choses au lieu où j'ai gardé de me rendre impotente par
des passions facheuses et inutiles. Je suis seule avec M^{rs} de
et Steyer tous les @ sont absents. Sur ce je prie Dieu qu'il veuille
Conserver S. A. nostre Maistres et vous donner une bonne sante & lon-
gue & heureuse vie. C'est le Vostre de

Ronsieur mon frere

Ne faites pas commander de vous
faire les bonnes heures de la semaine

A Leiden le 18 d'Avril 1654

Vostre tres humble & tres affect
serviteur & frere
D. de Witt

5
ak
-
20
-
04
08
25
D.
v
r
na
v
ar
t
i
2
2
hi
m
a
12
-
w
ik
n
-
f



Domine ds Juylichom



X